



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services judiciaires

Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Paris, le 29 juillet 2026

N° téléphone : 01.70.22.84.79

Circulaire ☐ - Note ☒

Date d'application :

Adresse électronique : rhg1.dsjsdrhg@justice.gouv.fr

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice

à

**Monsieur le Premier président de la Cour de cassation
Monsieur le Procureur général près ladite Cour**

**Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents des cours d'appel
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux près lesdites cours**

**Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal**

**Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'École nationale des greffes**

Pour information

N° note : **SJ-26-220-RHG1-29.07.2026**

Mots clés : Greffiers des services judiciaires

Titre détaillé : **Nomination le 31 août 2026 de 260 candidats admis au concours de greffiers des services judiciaires organisé au titre de l'année 2026 (session des 31 mars et 1er avril 2026)**

Publication : INTERNET - INTRANET – temporaire jusqu'au **31/12/2026**

Modalités de diffusion

Diffusion assurée par les chefs de cour d'appel

Pièce(s) jointe(s) : la note proprement dite et les annexes

Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Paris, le 29 juillet 2026

Affaire suivie par Fanny MARTIN
cheffe du pôle de la gestion des personnels de catégorie B
01.70.22.84.79 / pole-b.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr
et Rébecca LUDON, adjointe au cheffe de pôle
01.70.22.91.18 / pole-b.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice

à

Monsieur le Premier président de la Cour de cassation
Monsieur le Procureur général près ladite cour

Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents des cours d'appel
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux près lesdites cours

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes

Objet : Nomination le 31 août 2026 de 260 candidats admis au concours de greffiers des services judiciaires organisé au titre de l'année 2026 (session des 31 mars et 1^{er} avril 2026)

P.J. :

- Liste principale des candidats admis au concours externe à affectation nationale (session des 31 mars et 1^{er} avril 2026)
- Liste principale des candidats admis au concours interne à affectation nationale (session des 31 mars et 1^{er} avril 2026)
- Liste principale des candidats admis au concours externe à affectation locale – CAYENNE (session des 31 mars et 1^{er} avril 2026)
- Liste principale du candidat admis au concours interne à affectation locale – CAYENNE (session des 31 mars et 1^{er} avril 2026)
- Liste principale des candidats admis au concours externe à affectation locale – MAYOTTE (session des 31 mars et 1^{er} avril 2026)
- Liste des candidats retenus par la voie du détachement entrant dans le corps des greffiers des services judiciaires
- Liste des 5 candidats retenus par voie contractuelle
- Liste des candidats après report de scolarité

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que seront nommés, en qualité de greffiers stagiaires, les candidats admis au concours de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires organisé au titre de l'année 2026, dont les noms figurent sur les listes jointes à la présente note.

Les nominations interviendront **le 31 août 2026** pour les lauréats suivants :

- Liste principale externe à affectation nationale : les candidats admis du 1^{er} rang jusqu'au 228^{ème} rang inclus, à l'exception des noms biffés sous réserve d'éventuelles renonciations à venir ;
- Liste interne à affectation nationale : les candidats admis du 1^{er} rang jusqu'au 18^{ème} rang inclus, sous réserve d'éventuelles renonciations à venir ;
- Liste des candidats admis au concours externe à affectation locale – CAYENNE : sous réserve d'éventuelles renonciations à venir ;
- Liste principale du candidat admis au concours interne à affectation locale – CAYENNE : sous réserve d'une éventuelle renonciation à venir ;
- Liste principale des candidats admis au concours externe à affectation locale – MAYOTTE : sous réserve d'éventuelles renonciations à venir ;
- Liste des candidats retenus par la voie du détachement entrant dans le corps des greffiers des services judiciaires,
- Liste des 5 candidats retenus par voie contractuelle
- Liste des candidats après report de scolarité.

Il convient de rappeler la note n° SJ-25-302-RHG4 du 31 octobre 2025, relative à l'appel et au recueil des candidatures en vue du concours cité en référence, qui précise : « **Les candidats sont informés qu'en application de l'article L325-37 du code général de la fonction publique, la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination. Seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès au concours pourront être nommés** ».

Les pièces constitutives des dossiers administratifs des candidats ont déjà été communiquées par les candidats au bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1) de la sous-direction des ressources humaines des greffes.

Je vous informe que la prochaine rentrée à l'Ecole nationale des greffes est prévue pour le 28 septembre 2026.

Par délégation,
P/Le directeur des services judiciaires,
La sous-directrice des ressources humaines des greffes



Sylvie BERBACH